

Ecrit par Echo du Mardi le 6 août 2021

SAS OLLIVIER/SAS FROGGY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 6 août 2021 sous réserves d'incidents



Cabinet LELONG & POLLARD

Société d'Avocats à Montélimar, Pierrelatte et Nyons

Tel: 04 75 53 02 53

 ${\it Mail:monte limar@lelong-pollard. avocat. fr}$

Suivant acte sous seing privé en date à MONTELIMAR du 30 JUILLET 2021 enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON le 05 aout 2021, bordereau 2021A2930,

La société **OLLIVIER** société par actions simplifiées au capital de 2.000 euros, inscrite au RCS d'AVIGNON sous le numéro 819 869 223 dont le siège social est sis 46B rue Raspail 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, prise en la personne de sa Présidente, Madame Sandrine OLLIVIER. A CEDE

à la société **FROGGY**, société par actions simplifiées au capital de 7.700 euros, inscrite au RCS d'AVIGNON sous le numéro 447 517 525 dont le siège social est sis 1 Quai Jean Jaurès 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, prise en la personne de sa Présidente, la société RIVERSIDE HOLDING, elle-même représentée par son Président, Monsieur Jérôme VAUTARD dûment habilité à l'effet des présentes par les



Ecrit par Echo du Mardi le 6 août 2021

statuts.

un fonds de commerce de glacier exploité à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE 46B Rue Raspail, sous l'enseigne « **L'INSTANT GLACE** », moyennant le prix de 100.000 euros,

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées à la date de signature de l'acte de cession, le 30 JUILLET 2021.

Les formalités de la vente seront effectuées au GTC de AVIGNON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Maitre Jean Pollard sis 49 route de Saint Paul à MONTELIMAR 26200.

Pour avis.

3951728

Publié le 06/08/2021